

# Communiqué de presse

Bâle, 16 janvier 2012

## **La Banque Coop obtient la recertification comme "entreprise favorable à la famille"**

**La Banque Coop vise à faire partie des meilleures parmi les entreprises favorables à la famille. Le renouvellement de cette distinction que représente le certificat „entreprise favorable à la famille“, décerné par le jury de Familienmanagement GmbH, prouve que la Banque Coop occupe déjà une position en pointe.**

Le 5 juillet 2007, la Banque Coop a été le premier institut financier à recevoir le certificat "entreprise favorable à la famille". Cette distinction a été confirmée début 2012 au cours d'un nouveau processus, la Banque Coop obtenant la recertification de la part de Familienmanagement GmbH.

Franziska Bischof-Jäggi, directrice de Familienmanagement GmbH, est convaincue que la Banque Coop, de par sa culture favorable à la famille, possède un important avantage face à la concurrence. „Les salariés recherchent aujourd'hui des employeurs qui attachent de l'importance aux valeurs. La famille et la vie privée offrent une compensation importante dans un environnement professionnel de plus en plus exigeant. La Banque Coop mérite le plus grand des respects en suivant cette voie de manière si décidée.“

Andreas Waespi, président de la Direction générale de la Banque Coop, se réjouit de cette distinction: „Après avoir reçu le prix "Egalité des chances des deux Bâle" et atteint la finale concernant le Prix Egalité l'an dernier, nous pouvons être fiers, avec cette nouvelle distinction dans le domaine des entreprises favorables à la famille, de faire partie des meilleurs.“

Depuis la certification obtenue en 2007, de nombreuses mesures proposées par les collaborateurs dans le précédent processus ont été mises en œuvre. Parmi les plus importantes, on peut citer

- la possibilité de prendre un congé sabbatique
- l'introduction du télétravail et
- le soutien d'une paternité active avec des propositions tels un congé paternité prolongé, des possibilités de prendre le congé paternité avec souplesse ou le daddy-lunch

Pour en savoir plus sur le thème de la politique favorable à la famille à la Banque Coop, vous trouverez en annexe des interviews réalisées lors de la certification de 2007 et de l'obtention du prix "Egalité des chances" 2011.

### **Pour tout complément d'information:**

Natalie Waltmann

Responsable Secrétariat général & relations médias

Banque Coop SA

Tél.: +41 (0)61 286 26 03

E-mail: [natalie.waltmann@bankcoop.ch](mailto:natalie.waltmann@bankcoop.ch)

# Communiqué de presse



## **Bref portrait**

La Banque Coop SA est un institut présent au niveau national. Elle propose tous les produits et services utiles aux particuliers et aux PME. En tant qu'institut proche de ses clients, la Banque Coop est soucieuse de définir des conditions loyales. Elle se distingue grâce à une vaste palette de produits bancaires, mais aussi d'engagements axés sur un développement durable. Avec sa gamme de services "eva", la Banque Coop offre des prestations financières répondant aux besoins spécifiques de la femme. Depuis 2000, la Banque Cantonale de Bâle détient une participation majoritaire dans la Banque Coop. Le siège principal se trouve à Bâle.

L'action Banque Coop est négociée à la SIX Swiss Exchange.

(Symbole Ticker: BC / Reuters: BC.S / Numéro de valeur: 1811647 / Code ISIN: CH0018116472)

Les actions Banque Coop affichent une valeur nominale de CHF 20.00.

## **Dates importantes et téléchargements**

Sur notre site [www.banquecoop.ch](http://www.banquecoop.ch) figurent des informations actuelles pouvant être consultées à partir de la date de publication. Elles sont susceptibles de contenir des renseignements supplémentaires sur nos activités et leur évolution.

Les rendez-vous les plus importants comme les dates de publication ou le jour de la prochaine assemblée générale se trouvent sur notre page d'accueil sous Investor Relations ([lien direct](#)).